INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE OCTOBRE 2026

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX ;
Maylen VILLAVERDE ;
Laureline RENNO ;

CGT : Vincent COURTONNE ;

SUD : Paul DREZET ;

Direction : Laurent LE MOUILLOUR (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

Invités :
Morgane ESNAULT (chargée des ressources humaines),
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu), [Visio]
Pacôme LE MAT (rédacteur-en-chef),
Antony MASTEAU (coordinateur numérique),
François GASCOIN (responsable d'exploitation),
Bastien GALLAIS (responsable immobilier et moyen généraux)
Régis METAIS (responsable du pool des tournages légères),
Annaïg TONATIO (responsable service unité d'organisation de l'activité)
Guillaume DESSOLIERE (Adjoint à la Direction de la paie et de la gestion du personnel) [visio]

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE 3

Retour Visite des locaux de Rennes le mercredi 11 février 2026 après-midi en présence du contrôleur de sécurité de la CARSAT Bretagne 3

Point sur les mesures prises à la suite des restrictions d'eau liées à la sécheresse après la canicule au sein des emprises de France 3 Bretagne 3

Mesures radon 2026 sur les sites de Brest et de Rennes 4

Point d'avancement des travaux local de départs tournages des équipes du pool de tournages légers – Rennes 4

Point à date sur le projet d'évolution de l'exploitation des régies MOSAR du Réseau France 3 avec l'introduction d'un assistant de fabrication 4

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION 5

Préparation et organisation de la préparation de la couverture de la route du Rhum 5

Rédaction : 7

Point de suivi Plan d'actions locale Iroise 7

Point de suivi enquête paritaire accident du travail du 23/02/2026 8

Numérique 8

Formations au numérique 8

Technique 9

Migration office 365 9

Crédits d'heures des représentants de proximité 11

POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES 12

Santé au travail : 12

Suivi des situations en cours 12

Situation de l'emploi : 12

Départs, postes vacants, mobilités 12

Diversité – Egalité des chances : 13

Partenariats Lycées option audiovisuel – région Bretagne 13

Nouvelles modalités de déclarations des données sociales pour les intermittents 13

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE 14

Activité France 3 Bretagne : 14

Service des émissions en langue bretonne : organisation du service 14

Suivi de l'activité 15

Grilles d'antenne d'octobre et novembre 2026 15

Point de suivi déploiement de Sherlock 16

POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Retour Visite des locaux de Rennes le mercredi 11 février 2026 après-midi en présence du contrôleur de sécurité de la CARSAT Bretagne

[Aucun document fourni par la direction]

Suite à la visite des locaux de Rennes, un compte-rendu a été établi par les élus avec une liste de préconisations. Ils ont souhaité avoir des retours de la direction sur ces propositions.

Sur le réaménagement du coin vestiaires/douche :

Responsable IMG (Immobilier et Moyens Généraux) : on va regarder de près la possibilité de revoir le coin vestiaire-douche du sous-sol, en gagnant des mètres carrés. L'idée serait de faire une 2eme douche et d'agrandir les vestiaires.

RP : les débats ont porté sur la mixité et l'exiguïté des lieux. On a mis en avant la variété des recours aux vestiaires et douche : déplacements à vélo, sport entre midi et 2

Il y a aussi la question d'un lieu pour entreposer les vêtements mouillés quand on arrive à vélo ou après un tournage humide. Des portes manteaux seraient les bienvenus dans la rédaction.

Responsable IMG : on va définir d'abord les mètres carrés pour voir comment on peut le faire. L'étude va être faite ce dernier trimestre 2026. Ce serait un projet milieu 2027.

Le directeur y est favorable même s'il précise qu'il faudra le faire dans un cadre budgétaire contraint.

Sur l'isolation phonique de la rédaction : les demandes d'investissement sont faites. Les budgets 2027 seront connus en février 2027.

A noter que l'isolation phonique du dry cooler devant les fenêtres des salles de montage, sera fait d'ici 15 jours (mur phonique installé).

Point sur les mesures prises à la suite des restrictions d'eau liées à la sécheresse après la canicule au sein des emprises de France 3 Bretagne

[Aucun document fourni par la direction]

Début août, la préfecture a établi des restrictions d'usage de l'eau avec interdiction des arrosages etc

Nous y étions soumis, donc les nettoyages des véhicules et du perron du hall A de Rennes ont été suspendus.

Le nettoyage intérieur des véhicules a continué. Le nettoyage des pare-brise et vitres se faisait avec un sceau d'eau. Pareil pour le perron du hall A.

Le 30 octobre : la préfecture dira si ces interdictions seront prolongées ou pas.

RP : quel est notre plus grosse consommation d'eau ?

Responsable IMG (Immobilier et Moyens Généraux) : on ne sait pas précisément mais à priori c'est le système de climatisation des lieux techniques qui consomment beaucoup. Quoi qu'il en soit il n'y a pas eu de baisse de consommation significative constatée depuis les restrictions.

Mesures radon 2026 sur les sites de Brest et de Rennes

[Aucun document fourni par la direction]

Responsable IMG (Immobilier et Moyens Généraux) : Tous les résultats des mesures 2026 sont inférieurs à 300 becquerels par m3 comme le réclame la réglementation.

A Rennes on était au-dessus de la limite dans le local archives et dans un local de stockage (com, informatique) lors des précédentes mesures (2023).

La baisse du niveau de radon dans les dernières mesures, pourraient être liées aux travaux effectués sur les canalisations d'eau dans les rues adjacentes (un sol moins compact).

Des travaux pour installation d'une ventilation supplémentaire ont cependant été réalisés la semaine dernière (VMC).

Des analyses seront effectuées tous les 3 ans. Prochaine campagne en 2029.

RP : d'après nos informations il faut annexer ces rapports au DUERP.

Le responsable IMG va faire remonter à la direction centrale la question des annexes et comment les associer au document.

Point d'avancement des travaux local de départs tournages des équipes du pool de tournages légers – Rennes

[Aucun document fourni par la direction]

Responsable IMG (Immobilier et Moyens Généraux) : Ventilation de la salle de stockage terminée. Première impression de peinture faite. Une 2eme couche de peinture sera posée. Il manque une rampe, mais c'est en cours. Des intérimaires vont être embauchés pour l'installation des racks de stockage.

Elus : il serait souhaitable de faire quelque chose pour le sol qui est en ciment brut et comporte de nombreux trous.

Resp. IMG : on peut imaginer quelque chose en début d'année prochaine. A voir.

Point à date sur le projet d'évolution de l'exploitation des régies MOSAR du Réseau France 3 avec l'introduction d'un assistant de fabrication

[Aucun document fourni par la direction]

Presque 10 ans que nous testons les organisations du travail dans le Réseau de France 3 pour la mise en place d'Overdrive : Test à Rouen, puis SQS à Strasbourg, suivi du déploiement pilote à Poitiers. 10

ans que les élus du réseau et vos RP demandent une GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels) sans être entendus. Les élus tombent de leurs chaises. Ils apprennent que la solution en cours va être remplacée par une autre.

Le retour d'expérience du site pilote de Poitiers est prévu le 14 octobre par le cabinet de conseil Secafi. Ce rapport sera ensuite présenté aux instances du réseau puis partagé avec les chefs de centre.

À ce jour, toutes les émissions de Poitiers sont fabriquées avec l'assistant (le JT avec un TEVA, les autres émissions avec deux). Un nouvel appel d'offres groupe est lancé pour équiper l'ensemble des régies de France Télévisions (y compris les régies Cosma) avec un outil équivalent. Cette décision est budgétaire avec en plus des économies d'échelle puisque le siège devrait être aussi concerné.

La nouvelle solution retenue sera présentée à la direction du Grand Est le 15 octobre (Reims devenant ainsi le nouveau site pilote), avec un « kick-off » utilisateurs le 3 novembre. Les calendriers d'installations de Rennes et Nancy ne seront pas impactés par ces changements.

L'appel d'offre doit répondre à la compatibilité avec la régie Mozar de Rennes.

Les élus font part de leur incompréhension face au remplacement du projet initial sans information préalable des instances, et réinterrogent le gel du poste de vidéo. La direction bretonne précise que ce gel relève avant tout d'économies, et qu'elle préfère sécuriser l'activité des CDD actuels.

Le chef de centre maintient l'envoi d'une équipe (Adjointe au chef de centre, chef de fabrication ou chef d'équipement et un vidéo) à Poitiers afin d'observer leurs pratiques. Après la mise en place à Reims, il enverra aussi une équipe (la même ?) afin de récupérer les bonnes pratiques déjà en place. Pour ce projet, des travaux de câblages en régie seront aussi nécessaires pour l'installation du KVM (la télécommande de ces nouveaux outils).

Les élus demandent que la nécessité de ce gel soit réinterrogée au regard du volume d'activité en CDD constaté sur le service afin aussi d'anticiper l'arrivée d'un assistant de fabrication et du projet Cassidy (automatisation et centralisation de la diffusion régionale). Naturellement la suppression de ces activités aura une répercussion forte sur le volume de contrat CDD en régie.

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Préparation et organisation de la préparation de la couverture de la route du Rhum

[Aucun document fourni par la direction]

Pour cette édition 2026, la mise en œuvre technique sera assurée par l'antenne de France 3 Bretagne et non plus par La Fabrique comme c'était le cas avant.

Chef de centre (CdC) : Nous déploierons deux Racks 400 (ou XMOB) pour la réalisation des pages JT et des différentes émissions (Littoral ou les émissions numériques). Ces XMOB seront en place aux écluses et au casino : l'un appartient à l'antenne de Bretagne, l'autre est prêté par Caen. Cette technologie permet d'envoyer les signaux caméras, ainsi que le signal du drone et le signal INTER.

Directeur Regional (DR) : Pour cette édition nous avons privilégié la mobilité plutôt qu'un grand plateau fixe, avec des équipes qui couvriront le village, les écluses, etc...

RP : N'est-ce pas un argument pour cacher le fait l'occupation d'un emplacement fixe coûte cher, plus cher à chaque édition, et que cela permet des économies ?

DR : La raison première est éditoriale, mais effectivement ne pas avoir de plateau fixe permet de faire des économies.

CdC : Un XMOB transmettra le signal de 4 caméras HF, ce qui permettra aux équipes d'êtres mobiles, notamment autour du bassin. Trois monteurs seront envoyés sur place : une monteuse sera présente toute la première semaine, puis deux monteurs en même temps le weekend du départ. Après le départ, toutes les équipes reviennent à la station.

DR : Ensuite, pendant 10 ou 15 jours, jusqu'à l'arrivée des premiers IMOCA, on fabrique une émission numérique chaque jour, sur la grande régie, avec une journaliste et un consultant qui seront sur le plateau JT.

Coordinateur Numérique (CNum) : C'est une offre globale riche, y compris pour le numérique. Plusieurs choses sont déjà enclenchées : création d'une page sur FTV sport (https://www.france.tv/sport/autres-sports/route-du-rhum/) avec quelques contenus déjà présents (légendes du Rhum). Des articles type « infos pratiques » sont déjà rédigés et prêts à être postés. Adélaïde Castier a réalisé deux entretiens avec des skippers (Caudrelier et Coville) : l'un a déjà été publié, l'autre le sera mercredi 14/10

Concernant le direct sur le web :

- Un live le 20 octobre (passage des écluses) pour marquer l'ouverture du Village
- Un live vendredi 30 octobre
- Deux lives le samedi 31 octobre

Pour ces trois derniers directs web, le dispositif est le même : Adélaïde et un consultant en plateau + 2 binômes (un en mer et un bord bassin). Une équipe bascule ensuite sur le linéaire pour fabriquer un sujet JT.

Pour les quotidiennes sur le web après le départ, l'horaire envisagé est à 18h pour une durée de 30 minutes. Ces quotidiennes seront chartées : l'image du jour, la vacation du jour, l'actu du jour et un moment Virtual regatta.

RP : Nous attirons votre attention sur le travail de la scripte du midi sur ce live web jusqu'à 18h30, ce qui pourrait engendrer de potentiels problèmes pour le support JT soir

CNum : L'horaire n'est pas encore défini, nous serons vigilants sur ce point.

Deux webséries seront également diffusées :

- L'une sur Titouan Pillard : à partir de 19 octobre diffusion de 6 épisodes avant le départ, puis 3 après le départ
- L'autre concerne Élodie Bonafous. Il s'agit d'un tournage unique qui a été découpé en 4 modules, qu'on diffusera sur le même créneau.

Rédacteur en chef (RC) : Pour s'assurer de diffuser cette organisation le plus largement possible, on fera une sorte de filage le 15 octobre, qui sera ouvert à toutes et tous, avec les déclinaisons jour par jour de ce qui se fait sur le linéaire, sur le web.

Une page spéciale sera diffusée à l'échelle nationale le samedi 31, sur le créneau du OVEI. Un réalisateur, Sébastien Galodé, sera présent pour la réalisation des pages.

DR : Yoann Richomme sera notre consultant sur l'ensemble de l'opération.

RP : Attention au décalage entre les demandes du réalisateur et la réalité du terrain, comme cela a pu se produire lors de la dernière édition à cause débord de la régie à Rennes pour un lieu de tourage à Saint Malo.

CdC : Le chargé de production a été associé à ce projet, des drones de diffusion ont été également mis en place qui permettront d'avoir une vue globale sur le positionnement des caméras. Un LSM sera également présent en régie. Le matériel sera en location mais opéré par un monteur de Brest.

RP : Et concernant les XMOB, dont la fiabilité a pu être remise en cause précédemment ?

CdC : Des tests grandeur nature sur le rack 400 sont en cours en ce moment même pour vérifier la bonne marche de la transmission du signal. Les problèmes de fibre ont été réglés puisqu'un Fournisseur d'Accès Internet nous assure un débit minimum suffisant. Les tests réalisés le sont avec un débit en deçà de ce débit minimum garanti par le FAI.

RP : De quelle ampleur sont les économies financières réalisées ?

DR : Je n'ai pas les chiffres précis, mais ce sont des économies importantes. Cela permet aussi aux équipes de Rennes de se sentir plus impliquées, comme elles l'avaient demandé précédemment.

RP : Pourquoi réaliser un épisode du Lundi c'est Rauzy sur place avec des moyens techniques fournis par la rédaction ? Quel est l'intérêt éditorial ?

DR : L'émission fait partie de la grille, et puis c'est une façon de communiquer auprès du public

Rédaction :

Point de suivi Plan d'actions locale Iroise

[document(s) partagé(s) avec les élus]

Responsable des ressources humaines (RRH) : on vous a fourni un tableau dans lequel on a notifié les nouvelles actions. On continue de suivre ce document et les recommandations. Les réunions ATL vont continuer avec d'autres réunions avec le RDC ou d'autres de prépa sans le RDC. Au niveau de l'alternance, on a affiché un poste mais on a eu très peu de retour donc on a fait un point avec l'encadrement brestois pour maintenir les CDD bilingues au vivier. Ne pas prendre d'alternant permet privilégier notre vivier.

RP : cela a été très apprécié à Brest et ils reconnaissent qu'un vrai effort a été fait à ce niveau-là. Qu'en est-il de la diffusion des sujets en breton dans le JTR ? Il y en a eu très peu cet été.

Directeur régional (DR) : dans l'optique de préserver les équipes, l'idée était d'alléger le collectif d'Iroise avec la rediffusion de sujets en breton dans la locale d'Iroise.

RP : à l'origine c'était une rediffusion dans le JTR.

DR : il n'y a pas de volonté de ne pas le mettre dans le JTR. C'est plus impactant de rediffuser dans Iroise sur le collectif d'Iroise qu'une rediffusion dans le JTR sur le collectif bretagne.

RRH : pour information, le JRI qui exerçait une mission en détachement est planifié de façon pérenne aux éditions en langues bretonnes. Le travail d'un annuaire commun est en cours avec la participation des documentalistes.

RP : les équipes d'Iroise remercient les efforts qui ont été faits à ne pas mixer les équipes de Brest et Quimper même si cela s'entend sur les périodes de basses activités.

RRH : Pour les formations des managers, on poursuit l'information auprès des personnes concernées avec plusieurs formules proposées.

RP : certaines formations sont proposées lors des pauses de midi et on sait que les amplitudes des journées sont déjà très élevées, on peut s'inquiéter de la fatigue que cela ajoute aux collaborateurs.

RP : par ailleurs, la planification du montage pour les bretonnants est toujours compliquée.

RRH : les plages du samedi ont été identifiés mais est-ce que la demande a été faite d'un créneau supplémentaire ?

RRH : pour les demandes ponctuelles, on peut demander au rédacteur en chef adjoint de Brest, au rédacteur en chef ou à la responsable de l'UOA (unité d'organisation de l'activité).

RP : dans les préconisations, il était noté de faire un séminaire de langue bretonne.

DR : cela n'a pas pu se faire cette année mais on continue de l'envisager pour 2027.

Point de suivi enquête paritaire accident du travail du 23/02/2026

[Aucun document fourni par la direction]

La direction indique avoir sollicité la délégation d'enquête pour faire un point sur l'avancée : il reste à planifier les restitutions aux personnes concernées en premier lieu, la victime et les personnes entretenues. L'organisation est en cours. Des dates sont déjà envisagées.

Concernant le rapport, la direction bretonne pourra faire le choix des préconisations gardées ou non (en le justifiant), du délai de mise en œuvre et présenter ses arbitrages aux RP à l'IP de novembre.

La direction rappelle que si les élus souhaitent étendre la communication du rapport à un spectre plus large que les personnes concernées, il faut recueillir l'avis du CSE pour sa diffusion.

Numérique

Formations au numérique

[Aucun document fourni par la direction]

La direction indique que sur l'année 2026, 12 personnes ont été ou vont être formées sur différentes thématiques en lien avec le numérique : écrire sur le web, surveiller les infos sur les réseaux sociaux, data journalisme, fact-checking, etc...

Il s'agit de formations pouvant aller de deux à cinq jours.

4 stagiaires RCA ou responsables d'édition ont été formés à l'IA à travers une formation d'une journée sur l'exploitation de tous les outils IA, pas uniquement l'outil de FTV.

Concernant les formations aux Vidéos Verticales, 5 stagiaires ont été formés en octobre, 5 le seront en novembre. Les formations ont lieu sur les sites de Rennes ou Nantes.

RP : Pourquoi ne pas former tous les rédacteurs sur l'utilisation de l'IA, qui est un outil permettant de gagner du temps sur certaines tâches, mais nécessite une mise en garde sur de nombreux aspects ?

Chargée des ressources humaines (CRH) : Il n'est pas possible financièrement de former l'intégralité des journalistes de la rédaction sur la même année.

RP : Peut-on imaginer un partage d'informations entre journalistes à propos de la formation sur l'IA, s'il n'est pas possible de former tout le personnel ?

CRH : Une journée de sensibilisation a été mise en place pour présenter l'IA de FTV : Mediagen.

RP : Il faudrait communiquer autour de cette IA maison, qui n'est ni très intuitive ni très connue du personnel

CRH : Une communication à tous les salariés sera faite autour de mediagen.

RP : Plusieurs contributeurs web de Brest ont indiqué être intéressés par des formations web.

Coordinateur numérique (CNum) : Des propositions de formation numérique ont été faites, de nombreux refus ont été émis car il le personnel ne souhaite pas se déplacer à Paris.

RP : Des rédacteur-rices de Brest ont exprimé leur volonté de devenir contributeur web

CRH : il faut qu'ils et elles se manifestent et nous fassent connaitre leurs envies. Il faudra que cela passe par la validation du Rédacteur en Chef, du RCA Numérique et du RCA de Brest.

CNum : Concernant le point sur les formations web, je souhaite ajouter que je n'ai aucun problème à retourner à Brest pour refaire des points PIC si cela s'avère nécessaire.

Technique

Migration office 365

[Aucun document fourni par la direction]

FTV fait des économies sur les licences Microsoft. Le contrat de 5 ans arrive à échéance. Tous les salariés avaient jusqu'à maintenant une licence dite « E3 ». Elle permet d'avoir accès à la suite office (Word, Excel, Outlook ...) sur l'ordinateur, en ligne et sur le mobile. Le E3 permet d'avoir un archivage

pour les mails jusqu'à 100giga avec Outlook (ligne dans tableau ci-dessous quota messagerie) et stockage de documents en ligne de 1 téraoctet avec une extension possible (ligne quota one drive).

Avec la nouvelle organisation, en fonction des métiers, les salariés n'auront plus accès au même facilité.

Nous attirons de suite votre attention sur le fait que beaucoup de métiers auront la licence dite «F3». Les salariés concernés passeront de 50 gigaoctets précédemment à 2 gigaoctets d'archivage pour les mails. Pour One Drive, contrainte plus forte encore, nous passons à 1 téraoctet de stockage à 2 gigaoctets !

Retrouvez le ciblage des métiers dans le tableau 2.

Tableau 1

	Client lourd (E3)	**Client léger (E1)**	**Poste partagé (F3)**	**BAL seule (P1)**
Apps de bureau	✓	✗	✗	✗
Apps en ligne	✓	✓	✓	✗
Apps mobiles	✓	✓	✓	✗
Quota messagerie	100 Go +archivage jusqu'à 1,5 To	50 Go +50 Go d'archivage	2 Go	50 Go +50 Go d'archivage
Quota OneDrive	1 To extensible	1 To non extensible	2 Go	✗

Tableau 2

E3 – CLIENTS LOURDS	E1 – CLIENTS LEGERS	F3 – POSTES PARTAGES
TOUS MÉTIERS FONCTIONS SUPPORT PRODUCTEUR / RÉALISATEUR – RÉDACTEUR EN CHEF + ADJ. DOCUMENTALISTES CHARGÉ D'EXPLOITATION PLANIFICATEURS CHARGÉ D'ÉDITION INFOGRAPHISTE ANIMATEUR-TRICE	JOURNALISTE GRAND REPORTEUR JRI	CHEF D'ÉQUIPEMENT CHEF DE CHAÎNE CHEF DE PLATEAU CHEF DE CAR DE PRODUCTION CHARGÉ(E) DE L'HABILLAGE CHAUFFEUR ÉLECTRICIENS – MACHINISTES ÉCLAIRAGISTE MAQUILLEUR-EUSE ACCESSOIRISTE

CHARGÉ DE PRODUCTION		OPÉRATEUR
CHARGÉ(E) DE RÉALISATION		MONTEUR
CHEF EXPLOITATION		TECHNICIENS
CHARGÉ(E) DE PROGRAMMATION		
CHEF DE SERVICE		
CHARGÉ(E) DE CONCEPTION		
RÉGISSEUR		
CHEF D'ÉQUIPE		
CHEF DÉCORATEUR(TRICE)		
CHEF D'ÉDITION		
MÉDECIN DU TRAVAIL		
CHEF DE FABRICATION		
GESTIIONNAIRE D'ANTENNE		
CHARGÉ D'ÉDITION NUMÉRIQUE		
SCRIPTE		
ÉLUS RP OU CSE		

Le service RH, la comptabilité, le service UOA sont aussi sous le profil E3.

Mais la direction nous assure qu'il existe des ajustements encore possibles pendant la période de migration. Néanmoins des solutions sont en cours de réflexion au travers « Libre office » (un Word, un Excel sous licence gratuite).

En cas de difficultés, il faut appeler le service informatique (Floris, Nathalie ou Fabrice).

Les élus sont atterrés par ce manque de communication sur cette décision par l'échelon national et s'interrogent sur des conséquences pour la charge de travail et l'intérêt de celui-ci pour le collectif informatique localement.

Crédits d'heures des représentants de proximité

[Aucun document fourni par la direction]

Les élus souhaitent faire part à la Direction d'un problème récurrent jusqu'à présent, qui semble réglé depuis : l'utilisation de crédit d'heures de délégation en lieu et place d'heures de commission CSE.

De plus, un élu du Pool de tournage remarque que lorsqu'un tournage est concomitant à la tenue d'une Instance de Proximité, il est systématiquement tenu à part du tournage. Après avoir fait part de cette observation à la direction, l'élu a pu intervenir sur le tournage et se faire remplacer pour la tenue de l'IP.

Chargée des ressources humaines : Effectivement, les crédits d'heures des élus de proximité ne doivent pas se confondre avec les crédits d'heures CSE.

POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Santé au travail :

Suivi des situations en cours

Une situation individuelle a été traitée.

Situation de l'emploi :

Départs, postes vacants, mobilités

[Aucun document fourni par la direction] [document(s) partagé(s) avec les élus] [lien]

Responsable des ressources humaines (RRH) : pour le poste de chargé d'édition numérique, nous avons reçu 8 candidatures, effectué 7 entretiens et la décision finale sera prise en début de semaine prochaine. [NDLR : entre temps Laurène Girard a été recrutée]

Chef monteur à Rennes : le poste est toujours en demande de comblement

Rédacteurs à Brest : le poste de rédacteur/rédactrice va être affiché prochainement ainsi que celui de journaliste bilingue. [RDLR : Les 2 postes affichés le 23 oct.]

Stéphane Grammont revient sur un poste de journaliste au numérique et le 9 sept. s'arrête l'offre de candidature de rédacteur en chef adjoint. Nous avons reçu 51 réponses à ce jour, toutes ne correspondent pas au profil recherché. [RDLR : poste rédacteur en chef adjoint affiché le 25 sept.]

Quentin Cézard a été recruté au 1er octobre comme JRI bi-qualifié, il détient aussi la qualification de droniste certifié. Karine Mordrelle a obtenu aussi sa licence de droniste et à Quimper deux personnes sont sur le point de finaliser leur formation.

Chef de Centre (CdC) : Concernant le matériel, il y aura deux drones à Rennes, un à Lorient, un à Quimper et un autre pour le Pool.

Chargé des Ressources humaines (CRH) : Toutes les personnes qui ont eu des questions sur la formation de droniste lors de leurs entretiens ont été renseignées avec les conditions possible de formation (pas de financement de FTV mais possibilité d'utiliser son Compte Personnel de Formation (CPF)

Technicien de plateau : ce poste n'est pas encore à l'ordre du jour

Diversité – Egalité des chances :

Partenariats Lycées option audiovisuel – région Bretagne

[Aucun document fourni par la direction]

Le directeur régional de l'antenne Bretagne indique qu'un BTS audiovisuel a été nouvellement créé à Douarnenez dans le lycée Jean-Marie Le Bris. Ce lycée public propose une formation aux métiers techniques autour du montage et de la post production ainsi que la gestion de la production. En région Bretagne plusieurs autres établissements proposent des formations BTS audiovisuel dans plusieurs spécialités : le lycée privé St François Notre Dame, le Pôle BTS Alternance, l'école AFTEC Brest…

La direction est favorable à des stages de 2ème année de BTS couvrant des périodes d'environ 5 semaines de stage. Il n'y a pas réellement d'objectifs chiffrés mais selon la direction, France 3 serait en mesure d'accueillir 1 ou 2 stagiaires à Rennes, 1 à Brest, évidemment à moduler en fonction des capacités d'accueil de l'entreprise.

Les IUT sont des établissements intéressant davantage le secteur de l'éditorial.

Les rédactions de France3 Bretagne sont également en rapport avec des établissements d'enseignement supérieur notamment avec Sciences Po. en Bretagne via des réalisations d'enquêtes, la plupart du temps publiées conjointement avec la rédaction.

Des relations existent aussi avec les collèges et lycées pour des présentations de métiers et de débouchés professionnels dans l'audiovisuel public.

Les élus se félicitent des rapports avec les établissements d'enseignement, une communication plus large auprès des salariés de l'antenne Bretagne afin de recenser d'éventuels salariés intéressés par l'accueil de stagiaires est souhaitable.

Nouvelles modalités de déclarations des données sociales pour les intermittents

[Aucun document fourni par la direction]

Guillaume Dessoliaire du service gestion de la paie traite ce point en visio.

Précédemment les salariés intermittents recevaient une attestation AEM à l'issue de chaque période travaillée. (AEM = attestation employeur mensuelle)

France Travail souhaite remplacer cette AEM par une DSN (déclaration sociale nominative) chaque mois. Cette déclaration mensuelle des activités sera faite directement par les employeurs. La finalité de cette nouvelle procédure est un envoi automatique des périodes de travail à France Travail.

Cependant, le déploiement s'effectue par vagues jusqu'à fin mars 2027. Cela signifie que tous les employeurs ne basculeront pas au même moment vers ce nouveau mode déclaratif.

Pendant cette période transitoire, les salariés intermittents pourront donc voir coexister :

- Des déclarations réalisées via les Attestations Employeur Mensuelles (AEM)
- Et de nouvelles Attestations Employeur Cinéma Spectacle (AE-CS) issues de la DSN.

Comment savoir quand un employeur est passé à la DSN ?

Quand un employeur est passé à la DSN, il transmet au salarié une AE-CS à la place d'une AEM.

Ce qui ne change pas :

Cette évolution pour les employeurs n'a aucun impact sur le dossier des salariés intermittents ni sur le renouvellement de leurs droits :

- Actualisation chaque mois comme d'habitude
- Les employeurs doivent toujours déclarer les activités avant le 15 du mois suivant
- Les paiements mensuels continuent d'être calculés à partir des périodes déclarées.

Ce qui change avec la DSN :

- L'attestation est remise au salarié intermittent uniquement à la fin d'un contrat. En attendant, le salarié reçoit son bulletin de salaire via DIGIPOSTE.
- Les données sont déjà transmises automatiquement à France Travail.

Bon à savoir : Lorsqu'un salarié intermittent reçoit une AE-CS, il est inutile de l'envoyer à France Travail, elle est déjà enregistrée dans le dossier du salarié par France Travail.

Il reste à savoir comment vérifier que l'employeur a bien déclarer les périodes d'activité auprès de France Travail ?

C'est dans son espace personnel France Travail que chaque salarié intermittent peut effectuer ce contrôle : dans le service « *Mes 2 dernières années* » de l'onglet « *Mon inscription et mes allocations* ».

En conclusion, France Télévisions effectue deux payes par mois pour les CDD entre le 12 et le 15 du mois et entre le 25 et le 30 du mois, un bulletin de paye est déposé à ce moment dans le DIGIPOSTE des salariés intermittents. Donc FTV enverra chaque mois une attestation à France Travail.

Une note de procédure sera envoyée aux CDD d'ici la fin du mois d'octobre.

Pour informations complémentaires lien vers France Travail :

https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/spectacle/flyer-dsn-spectacle-2026

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne :

Service des émissions en langue bretonne : organisation du service

[Aucun document fourni par la direction]

Nous avons appris que l'arrêt maladie du responsable des émissions en langue bretonne est prolongé d'un mois. L'arrêt du journaliste breton se poursuit actuellement, sans visibilité sur une reprise.

Pour le journaliste en arrêt maladie, s'il est prolongé, l'organisation restera la même que le mois dernier avec 2 cachetiers réalisateurs en remplacement. Ils assureront la fabrication des sujets et plateaux de la préparation au mixage

La direction explique qu'une des coordonnatrices d'émission, auparavant partagée entre sous-titrage et coordination, est désormais entièrement positionnée sur l'encadrement de la production. La 2nde coordonnatrice reste sur les mêmes activités dans le cadre de son temps partiel thérapeutique.

La déléguée Antenne et Contenus (DAC) explique que face à sa charge devenue trop importante (avec la Route du Rhum notamment), Glenn Jegou rejoint l'équipe deux jours par semaine sur un contrat de producteur-artiste-cachetier, pour assurer la coordination éditoriale et le lien avec le réseau breton. Il n'a aucune autorité hiérarchique sur l'équipe. Son contrat, actuellement à la semaine, n'est pas automatiquement reconduit. Evidemment il continue de travailler pour ICI Armorique (radio).

Les élus ont fait part de leur surprise que les deux salariées directement concernées n'aient pas été consultées en amont sur le choix de ce profil, alors qu'elles estimaient avoir trouvé un fonctionnement et avaient des propositions différentes à soumettre.

La direction répond agir en responsabilité face à un service jugé durablement fragilisé, et précise que l'arrivée de l'animateur est temporaire.

Les RP regrettent qu'aucune fiche de poste et/ou pesée des tâches des salariés en maladie comme ils le demandaient dans leur alerte n'ait été présentée en instance de proximité. Ils demandent que toute éventuelle reconduction du contrat producteur-artiste-cachetiers fasse l'objet d'un échange préalable avec les équipes pour objectiver les besoins réels et les tâches confiées à la personne embauchée en renfort.

(Depuis la tenue de l'IP Bretagne, les élus ont appris la reconduction pour un mois du salarié journaliste du service.)

Par ailleurs, les élus demandent qu'une étude ergonomique plus poussée soit menée sur le poste de sous-titrage. Nous savons que ce poste est très propice au développement des troubles musculosquelettiques.

Suivi de l'activité

[Aucun document fourni par la direction]

Les élus ont profité de ce point pour signaler la « dangerosité » de l'estrade situé dans le plateau JT.

Autre point, à la suite du refus de mettre à l'ordre du jour de cette réunion un point sur le partenariat éditorial avec « Splann », les élus demandent à nouveau où est le cadre dans lequel il peut y avoir cet échange. A ce sujet, la direction se justifie : les réunions trimestrielles de rédaction ou du numérique sont propices aux échanges éditoriaux. Celle de novembre pourrait être une opportunité.

Grilles d'antenne d'octobre et novembre 2026

[document(s) partagé(s) avec les élus] [lien]

Les élus signalent que les documents sont difficilement lisibles. Ils savent que sa publication est liée au nouvel outil Sherlock. La direction ne peut pas agir dessus.

Après quelques interrogations des élus sur plusieurs créneaux diffusions dans les documents partagés, la déléguée antenne et contenu a précisé à nouveau l'organisation des créneaux du matin pour les documentaires :

- Lundi et mardi sont programmés la rediffusion des documentaires du jeudi soir précèdent.
- Mercredi et jeudi, le créneau réexpose les documentaires d'autres régions (essentiellement Pays de la Loire, Centre Val de Loire et Normandie).
- Vendredi, il y a une rotation entre des documentaires de régions, le grand BaZH.art et Enquête de région.

Pour la DAC, aucun point marquant particulier n'est signalé au-delà de la Route du Rhum.

Point de suivi déploiement de Sherlock

Les élus expliquent qu'il y a eu une commission NT (Nouvelles Technologies) le 30 septembre dernier, le directeur Adjoint technique du réseau, Emmanuel GIROUARD, travaillant sous la responsabilité de Michaël FRIEDERICH directeur de l'exploitation et des moyens du Réseau France 3, a déclaré ne pas être au courant des problèmes rencontrés par les gestionnaires d'antennes (GA) du grand Ouest depuis le déploiement.

Du côté des élus c'est un sentiment d'incrédulité qui domine...

Suite aux échanges d'une élue salariée avec les 4 GA pour les 3 régions Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire et relatés lors des IP précédentes, la direction de France 3 Bretagne n'ignore pas les problèmes récurrents avec cet outil.

Le "ticketing", une procédure mise en place pour tenter de répondre aux difficultés posées par l'outil présente des délais de réponse trop longs.

Des solutions de contournement sont donc utilisées la plupart du temps par les salariés car ce ticketing est chronophage. A ce jour, environ 50% des problèmes rencontrés ne font pas l'objet de procédure de ticketing, mais cela ne signifie en aucun cas qu'il n'y a pas de soucis.

Pour la région Aquitaine le système « allo Sherlock » refonctionne ; des visios sont refaites entre des intervenants supports et les salariés utilisateurs qui privilégient ce mode beaucoup plus réactif.

Les gestionnaires d'antennes apprécieraient énormément la présence d'une personne qualifiée à leur côté pendant 1 journée pour les épauler dans leur pratique.

Un « club Sherlock » a été mis en œuvre avec des visios prévues chaque trimestre à 20h le soir pour que les collègues d'outre-mer puissent se connecter également.

Un « club gestionnaire d'antenne » a été annoncé avec une visio par trimestre. Première visio annoncée pour le 30 novembre.

Les bugs de l'outils imposent des solutions de renforts ; ceux-ci continuent pour l'instant d'être assurés et programmés jusqu'au 31/12/2026. Mais des solutions efficaces devront être trouvées pour faire face aux bugs déclarés.

Les élus préconisent un renforcement des ressources de ticketing pour répondre aux demandes croissantes car la bascule de l'ensemble des régions est entamée et sera définitive en février 2027.

La Déléguée Antenne et Contenus explique que l'on est en phase de déploiement national d'un projet donc il faut que les remontées soient effectuées de façon à pouvoir déployer des moyens pour faire face aux besoins exprimés.

Conclusion des élus : La solution d'un numéro d'appel avec une personne experte au bout du fil semble moins contraignante que le ticketing et surtout plus efficace.

Des craintes sur les risques de perte de sens au travail et autres RPS peuvent également être exprimées, quand bien même les risques de RPS ne sont pas aussi aigus qu'auparavant.

On pourrait craindre plutôt une forme de désengagement face aux expériences de ticketing qui reviennent sans réponse ou avec des réponses inappropriées.

Prochaines réunions des RP : le 10 novembre à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 2 novembre à 14h :

vincent.courtonne@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
david.merieux@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
paul.drezet@francetv.fr
karine.cevaer@francetv.fr
jean-michel.marand@francetv.fr
laureline.renno@francetv.fr

Et l'adresse générique : rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (Dr Debry)
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (Dr Pegorie)

Assistantes sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail **support.beneficiaire@socialdirect.fr**
Adresse mail : **https://francetv.socialdirect.fr/** (code : FTV23)

Psychologue du travail : Philippe POUPARD du cabinet Qualisocial

(24h/24 7j/7) Ligne d'écoute permanente : 0805 384 772
Ligne d'appui conseil managers, RH et représentants du personnel : 0 805 388 006

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr // 0800 503 204 (code FTV : 1277)